

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 70 (1982)

Heft: [6-7]

Artikel: Les hauts et les bas de 50 000 signatures

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-276526>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

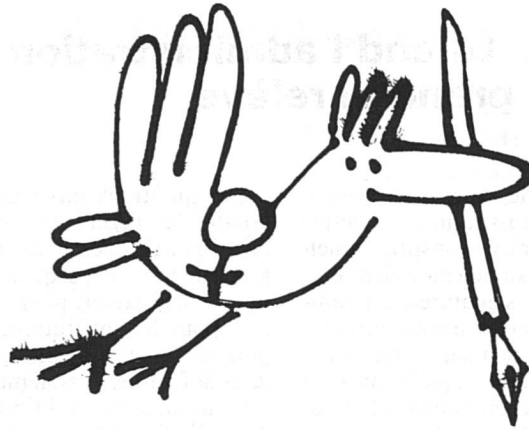
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

II Les hauts et les bas de 50 000 signatures



Lancer une initiative ne s'improvise pas, et la tâche est d'autant plus ardue pour les femmes que c'est pour elles une première de l'histoire suisse. Manque d'expérience et accidents de parcours — certains ahurissants, comme le refus des grandes associations féminines de participer à la récolte de signatures — n'ont certes pas facilité les choses. Mais les handicaps étaient compensés par l'engagement sans limite d'un grand nombre de femmes dans un travail entièrement bénévole d'une part et, d'autre part, une prise de conscience dans les milieux politiques du poids électoral des femmes, amenant progressivement les partis à être favorables à l'égalité...

Après le Congrès, la première préoccupation fut de constituer un comité d'initiative. Pour avoir la plus large audience possible lors de la récolte de signatures, il fallait respecter les équilibres politiques, linguistiques et religieux de la Suisse.

Le 7 mars 1975, le Comité d'initiative, interparti et interconfessionnel (mais composé uniquement de femmes) est officiellement constitué à Berne avec onze Suisses-alsaciennes, trois Romandes et une Tessinoise, et présidé par Lydia Benz-Burger. Mission : récolter 50 000 signatures. Comment ? En combien de temps ? Avec quel argent ?

Les premiers pas

On établit une stratégie. Lydia Benz coordonnera les actions en Suisse alémanique, Jacqueline Berenstein en Suisse romande. Les cantons seront l'unité de base pour la récolte des signatures, avec à la tête de chacun d'eux une responsable chargée de constituer une équipe de bénévoles pour récolter et vérifier les signatures. Chaque canton devra également avoir un comité de patronage. Objectif : 60 000 signatures, il faut se garder une bonne marge pour toutes celles qui ne sont pas lisibles, pas valables, ou dont les auteurs sont introuvables sur les registres électoraux.

On établit un budget, aussi. Vingt-cinq mille francs devraient suffire à couvrir les frais. C'est à Alice Moneda qu'incombe la tâche de gérer l'argent et, par conséquent,

de le trouver ! La recherche de fonds sera pendant l'année 1976 une des missions les plus périlleuses, l'idée de l'initiative n'ayant pas encore fait suffisamment son chemin pour qu'il soit publiquement intéressant de la soutenir.

Dernier point central (les détails viendront plus tard) : prévoir une bonne couverture de l'action par la presse. Autrement dit, connaître à l'avance quels événements et manifestations pourront servir à mieux diffuser l'initiative, suggérer aux médias des occasions (Fête des mères y compris, tous les moyens sont bons) pour revenir sur le sujet.

Le cercle vicieux

La stratégie est une chose, sa mise en œuvre en est une autre. Beaucoup de choses dépendent, dans ce genre d'entreprise, du dynamisme des personnes qui s'engagent. On s'est rendu compte, à la fin des opérations, que les communes à fort pourcentage de signatures étaient celles où résidaient les militantes. Dans celles où l'on n'avait trouvé personne, il n'était pas rare que le résultat fut carrément « zéro ». En outre, dans les cantons où l'idée de l'égalité passait bien, tout s'emboîtait parfaitement. Le comité de patronage était facilement constitué, ce qui faisait affluer les signatures. A l'inverse, dans les cantons peu enclins à soutenir l'initiative, c'était le cercle vicieux. Puisqu'on ne trouvait pas de signatures, on n'arrivait pas à constituer un comité de patronage, qui ne voulait pas se ridiculiser en cautionnant une idée que l'électorat ne soutenait pas, et sans comité de patronage, pas de signatures !

Il faut ajouter que les obstacles étaient d'autant plus difficiles à surmonter que les deux associations féminines faïtières, l'Alliance de Sociétés féminines suisses et l'Association pour les Droits de la Femme ne soutenaient pas l'initiative. L'assemblée des déléguées de l'ASF avait décidé de ne pas participer à la récolte de signatures et l'assemblée générale de l'ADF avait refusé de s'engager. Leur attitude changera par la suite, mais c'est à ce moment-là que leur collaboration, ou tout au moins leur appui, aurait été utile.

Autre paradoxe de taille : si l'ASF et l'ADF refusaient de s'engager, le MLF, par contre, celui-là même qui avait envahi, au sens propre du terme, le Congrès de l'Année de la Femme, celui-là même qui avait organisé l'anticongrès sur le thème de l'avortement, occulté au congrès, s'activa pour récolter le plus grand nombre possible de signatures. En Suisse alémanique surtout, les associations féminines progressistes ont fait un gros travail de récolte de noms.

La diversité des cantons

Tout au long de cette action, la diversité des mentalités propres à chaque canton apparut avec évidence. Une année après le lancement officiel de la récolte de signatures, Appenzell RI n'avait toujours pas de comité de patronage et avait récolté 4 signatures sur les 250 qu'on escomptait. A l'autre extrême, Genève, avec 7 592 signatures, dépassait déjà son objectif de plus de 5 500 noms !

En juillet de la même année, tous les comités de patronage étaient fondés, sauf le fribourgeois et le valaisan. Pour 9 cantons qui avaient dépassé leur objectif (Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Berne, Genève, Glaris, Neuchâtel, Schaffhouse, Zoug et Zurich), 9 autres n'étaient pas parvenus à la moitié du nombre qu'ils s'étaient fixé (Argovie, Appenzell RI, Grisons, Nidwald, Saint-Gall, Schwytz, Soleure, Uri et Valais).

Au 30 novembre, Lydia Benz et Jacqueline Berenstein commencent à voir l'aboutissement de leurs efforts et de toutes celles qui ont travaillé dur pour arriver au but : 54 900 signatures sont récoltées, un peu plus de 38 000 en Suisse alémanique, 15 500 en Suisse romande et près de 1 200 au Tessin.

Quelque 1 500 signatures arriveront encore de justesse avant que le comité d'initiative n'aille déposer à la Chancellerie fédérale à Berne, le 15 décembre 1976, 56 644 signatures venues de 1 312 communes de Suisse, qui demandent que l'égalité des droits entre hommes et femmes figure dans la Constitution.